



ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Service ATL

Agent traitant : Christelle Vandegaart

Employée d'administration

Tél. : 087/39.33.68

Autorisation parentale pour la prise et/ou la diffusion de photographies

Chers parents,

Dans le cadre des différentes activités organisées par notre centre de vacances, votre enfant sera peut être photographié.

Le centre de vacances souhaiterait pouvoir se servir de ces photographies pour l'animation du site internet de l'Administration communale ainsi que pour l'affichage et les publications propres au centre de vacances

Pour pouvoir utiliser ces photos, l'Administration communale a besoin de l'accord préalable de la personne responsable de l'enfant. Il vous est bien entendu possible de refuser de donner cet accord.

Le milieu d'accueil garantit que l'ensemble des règles existantes visant à assurer la protection de la vie privée de chacun, telle qu'énoncée à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel seront respectées.

Dans ce cadre, les parents bénéficient du droit à l'information, à poser des questions, d'accès et d'opposition.

Merci de nous remettre le talon ci-dessous complété et signé.

Je soussigné.....

Responsable de (Nom et prénom de l'enfant)
inscrit(e) au centre de vacances

Autorise

n'autorise pas

L'Administration Communale de Dison à disposer des photos de mon enfant pour l'animation du site internet de la commune ainsi que pour l'affichage et les publications propres au centre de vacances.

.....
Date

.....
Signature



COMMUNE DE DISON
Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Rue Albert 1^{er}, 66 4820 Dison
Tél. : 087 39 33 40
Fax : 087 34 15 87

acdison@dison.be
<http://www.dison.eu>
CCP 000-0019480-80